

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 18 décembre 2014

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

23 membres présents – 10 excusés

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 25 septembre 2014
 - Compte-rendu de la réunion de relance de la « Semaine du Bien-Vivre »
 - Compte-rendu de la réunion de relance de l'événement « Propr'été »
 - Compte-rendu de la réunion « Convivialité et solidarité »
 - Compte-rendu de la réunion « Mobilité »
 - Méthodologie-Fonctionnement des groupes de travail/de la CLDR
 - Divers
-

Approbation du PV de la CLDR du 25 septembre 2014

Le procès-verbal de la Commission Locale du Développement Rural du 25 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé aux membres présents que toutes les informations relatives au PCDR sont reprises sur le site : www.pcdr.grez-doiceau.be.

Compte-rendu de la réunion de relance de l'événement « Semaine du Bien-Vivre »¹

La semaine du Bien-Vivre se tiendra du 11 au 20 septembre 2015.

Le plan communication a été défini.

Il a été décidé de recontacter les ambassadeurs 2014 en leur proposant des réunions de rencontre. Celles-ci se tiendront les 9 et 10 mars à 20h au réfectoire de l'école communale.

L'événement d'ouverture de la semaine du Bien-Vivre n'a pas encore été défini mais il devra être plus chaleureux, plus imposant et donc plus important !

Suite à la réunion d'évaluation, il a été remarqué que la communication était perçue comme faible par certains ambassadeurs. D'où l'idée de les impliquer plus pour l'édition 2015.

¹ Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion de relance de l'événement « Semaine du Bien-Vivre »

Le comité de pilotage souhaite demander à chaque ambassadeur de faire la publicité des autres activités. Le comité essaiera également de créer des synergies entre eux en vue de créer des parcours.

Réflexions/commentaires réalisés lors de la réunion :

- Réaliser des panneaux avec le numéro de l'activité à placer devant la maison des ambassadeurs (type panneau lors des fêtes de la Saint-Martin).
- Inciter les artistes à participer en vue de créer un parcours.
- Inciter les acteurs économiques de la commune à participer.
- Inciter les écoles à participer afin qu'elles créent une activité (même un mercredi après-midi durant l'atelier extrascolaire). On pourrait créer un jeu de piste ?

Compte-rendu de la réunion de relance de l'événement « Propr'été »²

L'événement « Propr'été » se tiendra le 22 mars 2015 de 14h à 17h.

Pour rappel, la première édition s'est très bien passée. 600 personnes en comptant les mouvements de jeunesse ont participé.

L'horaire a été adapté car l'action commençait trop tôt.

Il a été décidé de garder la philosophie avec un lieu de départ dans chaque village.

Le rôle des ambassadeurs est d'être responsable du village qu'il leur a été défini. C'est également à cette personne que l'on remettra tout le matériel nécessaire à remettre aux participants le jour J.

Quasiment tous les ambassadeurs de l'année passée se sont engagés pour 2015 ainsi que la plupart des mouvements de jeunesse de la commune.

Le comité de pilotage invite les membres de la CLDR à participer à l'événement et à en faire la publicité dans ses propres réseaux en vue d'avoir un ambassadeur pour chaque village.

Un logo devrait voir le jour d'ici peu. Celui-ci sera réalisé bénévolement par le caricaturiste qui avait déjà réalisé l'affiche l'année passée.

Réflexions/commentaires réalisés lors de la réunion :

- Lancer la communication bien plus tôt qu'en 2014. On pourrait communiquer les résultats 2014 pour motiver les citoyens.
- Penser à informer les mouvements de jeunesse d'Archennes.
- Il faut améliorer le dialogue avec les écoles. Une réunion est en cours de préparation. Il est précisé qu'il serait intéressant que les écoles réalisent une sensibilisation plutôt qu'un ramassage de déchets.
- Tri : l'année passée il y avait des sacs bleus, gris et un seau pour le verre. L'état dégradé des déchets ne permet pas de trier grand-chose.
- Le goûter fin de journée où l'on rassemble tous les participants à un endroit unique pose problème car les participants ne souhaitent pas se déplacer.

² Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion de relance de l'événement « Propr'été »

Compte-rendu de la réunion « Convivialité et solidarité »³

Pour rappel, le groupe de travail s'est réuni pour parler des fiches-projets « Créer une plateforme des associations » et « Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance ».

« Créer une plateforme des associations »

L'objectif de la fiche était de connaître les associations existantes sur le territoire de Grez-Doiceau, d'avoir un agenda commun des activités ainsi qu'un espace reprenant toutes les informations nécessaires et utiles pour une association.

Il serait également intéressant de réunir ces associations pour que les Présidents puissent se rencontrer. L'Office du Tourisme avait organisé une première édition du souper des Présidents et comptait réitérer ce souper. Le groupe de travail doit se coordonner avec l'Office du Tourisme.

Il a été proposé de réaliser une fiche technique sur les différentes aides logistiques que la commune ou les associations peuvent mettre à disposition des autres associations.

L'annuaire des entreprises (reprenant également les associations) étant actuellement en cours d'actualisation, il faudrait activer le réseau des membres de la CLDR afin que toutes les associations, commerçants, artisans, professions libérales... de la commune se fassent connaître et mettent ainsi leurs coordonnées à jour.

Pour rappel, ce guide est gratuit. A chaque nouvelle édition, ce guide est distribué à chaque ménage et est également remis aux nouvelles familles venant s'inscrire à la population.

« Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance ».

Il manque des places malgré les 100 places existantes sur la commune. Dans la ZACC de Gastuche, la Commune a retenu le projet de créer 36 places. Précédemment, des négociations avaient également eu lieu avec la Province afin de mettre des locaux à disposition de deux accueillantes. Le problème est que les normes pompiers et ONE sont telles que les personnes voulant se lancer comme accueillantes abandonnent. Avec des locaux clés sur porte, cela faciliterait la concrétisation de places supplémentaires (comme à Incourt par exemple).

L'intergénérationnel doit continuer à être développé comme le fait déjà la crèche communale avec le Home Jean Renard.

La brochure pour les futurs parents doit être remise à jour. Une réflexion doit avoir lieu quant à l'endroit du lieu de distribution de celle-ci : pharmacies, médecins, certains commerces...

Il a été proposé d'organiser une journée avec les crèches et les accueillantes.

³ Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion « Convivialité et solidarité »

Compte-rendu de la réunion « Mobilité »⁴

Pour rappel, le groupe de travail s'est réuni pour parler de la fiche-projet « Mettre sur pied un 'contrat des chemins et sentiers' ».

Cette fiche-projet s'articule en trois parties :

1. **Inventaire des chemins et sentiers.** Il y a déjà un atlas. Celui-ci doit être actualisé car concrètement sur le terrain, certains chemins n'existent plus. De plus, il y a un nouveau décret qui est mis en place reprenant un certain nombre d'actions à mettre en place et précisant de nouvelles notions. Via l'asbl Sentiers.be, il est prévu de réunir tous les usagers des chemins et sentiers afin de les informer du nouveau décret.

Le cadastre actuel est sur des cartes datant de 1842 et de grand format. Il faudrait pouvoir les numériser et y mettre des calques dessus. Le cadastre immobilier a tellement évolué que le travail d'actualisation est colossal. Le but n'est pas de réouvrir tous ces sentiers mais d'avoir une réflexion intelligente sur les sentiers à réouvrir, à déplacer. Cela permettra de voir également les sentiers qui, par l'usage, sont devenus des chemins voire même des routes, ce qui pose parfois même problème avec les riverains.

La commune n'a pas les moyens humains de réactualiser cet atlas. Une recherche de subsides sera effectuée afin d'externaliser ce travail.

2. **Mise en place d'un comité de gestion.** il a pour objectif de rassembler les groupes emblématiques sur la commune tels que les pouvoirs « subsidiants », le groupe sentiers du PCDN, les groupes cyclo, les manèges, l'asbl sentiers.be, les représentants de la commune, les agriculteurs...
3. **Elaboration d'un programme d'actions.**

Méthodologie-Fonctionnement des groupes de travail/de la CLDR

Cela fait deux ans que la CLDR fonctionne avec des groupes de travail. Ne faudrait-il pas décroiser et travailler en plénière. L'intérêt : moins de soirées surtout pour l'échevin et le personnel communal. L'inconvénient : l'efficacité d'un groupe important. De plus, tous les sujets n'intéressent pas tout le groupe.

L'idée est de proposer à chaque CLDR de présenter les comptes-rendus des groupes de travail + un sujet de débat.

Il est décidé de garder le travail en groupe de travail. Caroline continuera à envoyer l'ordre du jour de chaque groupe de travail à tous les membres de la CLDR.

La CLDR souhaite que dans les courriers officiels soient repris toutes les dates de réunion (comme courrier précédent).

Lors de la prochaine plénière, il est demandé à la commune de réaliser un retour de toutes les actions qu'elle devrait prendre en charge et réaliser un état des lieux.

⁴ Annexe 4 : Compte-rendu de la réunion « Mobilité »

Divers

- **Etat d'avancement de la fiche-projet « Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau »**

Denis et Cécile ont pris contact avec le doyen de la faculté de bio-ingénierie et avec la personne qui s'occupe de la formation continue. Ils sont emballés par le projet de créer cette formation. Une personne a été détachée pour s'occuper de ce projet. Un cahier des charges interne à la faculté doit être créé. Un responsable de la Région wallonne a aussi été sollicité. Cela ne coûtera rien à la commune car l'université rentrerait ça dans un programme de formation.

Une réunion de coordination se tiendra au mois de janvier avec les différents intervenants communaux, de la Région wallonne, de la CLDR, de l'université...

Il restera ensuite à négocier avec la faculté des avantages pour Grez-Doiceau suite à la proposition de cette formation et à la coopération. Exemple : X personnes formées gratuitement, tarif préférentiel pour les Gréziens...

Les prochaines CLDR se tiendront les jeudis ??? et ??? au réfectoire de l'école communale à 20h.

----- **Annexe 1** -----

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Semaine du Bien-Vivre – 2^{ème} édition

Compte-rendu de la réunion du jeudi 13 novembre 2014

Présent(e)s :

Michael Bertrand, Martine Vanderlinden, Laetitia de la Kethulle, Denis Marion et Caroline Theys

Excusé(e)s :

Emmanuelle Van Heemsbergen et Luc Coisman

Ordre du jour :

Relance de la Semaine du Bien-Vivre

Choix de la date :

Du vendredi 11 au dimanche 20 septembre 2015

Nous avons tenu compte des diverses remarques réalisées lors du débriefing. C'est pourquoi le mois de septembre a été maintenu. Nous avons juste reporté l'événement d'une semaine.

Plan communication :

Début septembre → Toute-boîte programme Distribué par la Poste (à confirmer)

Début septembre → Tout cartable (avec le programme destiné aux enfants)

Fin août → Placer la banderole au-dessus de la chaussée (à confirmer)

Fin août → Envoyer communiqué de presse (télé locale – radio – presse écrite)

Vers le 20 août → Annonce de l'événement dans le bulletin communal

Mi-août → Affichage dans les commerces (A3)

Mi-août → Affichage bord de route (A1) (à confirmer)

10 août → Communication WEB (site communal, que faire, netevent, facebook,...)

10 août → Envoi des affiches + flyers + Programmes aux ambassadeurs

Les ambassadeurs :

20 juin → Clôture des inscriptions

Fin mars → Article dans le bulletin communal pour « recruter » des ambassadeurs

9-10 mars → Réunions ambassadeurs

Février → Renvoyer un courrier aux 250 personnes/asbl/sociétés qui avaient été contactées en 2014

Mi-janvier → Recontacter les anciens participants pour savoir s'ils se réinscrivent pour la 2^{ème} édition (sans qu'ils ne doivent préciser leur activité)

Parcours thématiques ou par village :

Les thématiques proposées sont : Enfants – Nature/Promenade – Sport – Patrimoine culturel/Artistes
– Horeca – Soins du corps

Chaque membre du comité de pilotage doit aller chercher les ambassadeurs potentiels dans les thématiques citées ci-dessus.

Une ou deux réunions seront organisées avec des ateliers thématiques pour essayer d'avoir un responsable dans chaque domaine et ainsi créer des synergies voire des parcours.

Ces ateliers seront animés par les membres du comité de pilotage.

Evènement d'ouverture

Le comité de pilotage souhaiterait avoir un événement plus important que ce qui a été fait en 2014.

Il faudrait une activité ludique dite « Flonflon » (une conférence ne correspondrait pas au type d'événement que l'on recherche)

Un concert ou des danses folkloriques (Marie-Joëlle Pazdera ?) pourrait être une bonne idée.

Le lieu reste à définir.

Demandes au Collège communal (Luc) :

Le comité de pilotage souhaiterait :

- distribuer le programme par la Poste et non par les bénévoles
- réaliser une banderole qui serait placée au-dessus de la chaussée
- réaliser un affichage format A1 voire A0 à l'entrée des villages (cfr panneaux en bois)
- communiquer (une semaine avant) avec un haut-parleur dans les rues de la Commune (comme le cirque Stromboli)

Divers :

- Le comité de pilotage souhaiterait que l'on réserve la galerie Au Grez des Arts durant l'événement.

Réunion Propr'Été – Jeudi 6 novembre 2014

Compte-rendu

Présent(e)s : Sylvie Dandoy-Caeymaex, Benoît Desmet, Diégo Eggermont, Jean-Pierre Haulotte, Caroline Theys

Excusés : Luc Coisman, Laurent Francis, Paul Gruszow



Date de l'édition 2015 : Dimanche 22 mars de 14h à 17h (heures à confirmer)

Pour rappel, l'événement se veut avant tout convivial et familial. L'objectif de l'événement étant bien sûr de sensibiliser un maximum d'habitants à maintenir notre commune propre mais dans une ambiance détendue.

Les ambassadeurs

Des ambassadeurs (personnes relais dans les villages) s'étaient proposés pour encadrer le ramassage des déchets dans les villages.

Leur rôle :

- Etre responsable de leur village / quartier le jour J (de 13h à 18h)
- Dispatcher les personnes
- Les semaines avant, encourager leurs voisins / leur quartier à participer

Notre première mission sera donc de trouver ces personnes relais au sein des différents villages (pour info, j'ai reçu un courriel de Véronique de Halleux - membre de la CLDR - qui se propose pour le village de Gottechain). Caroline lancera un appel auprès de la CLDR.

Diégo réalisera un article qui sera inséré dans le bulletin communal de décembre. Il enverra également un mail aux anciens ambassadeurs.

Une affiche « Etes-vous prêt à participer ? » sera également réalisée.

Une réunion d'information leur sera consacrée le mercredi 11 février 2015 au réfectoire de l'école communale.

Les mouvements de jeunesse

Diégo se charge d'informer les différentes unités de mouvements de jeunesse de la date afin qu'ils puissent à nouveau participer.

Les écoles

Caroline organisera une réunion avec les différents directeurs des écoles de la commune afin de les encourager à participer. L'événement ayant lieu un dimanche, les écoles pourraient avoir leur événement en semaine. A réfléchir lors de la réunion. Benoît et Sylvie pourront représenter le comité de pilotage lors de cette réunion si celle-ci est organisée un lundi après-midi. La présence de Luc est également indispensable.

Si les écoles sont intéressées, l'IBW pourrait être partenaire à cet événement.

Financièrement

La Commune fournira le petit matériel le jour J c'est-à-dire les sacs poubelle ainsi que les gants (les participants apporteront des seaux pour y mettre les déchets type verre.

Par quartier/village sera également remis :

- une liste reprenant les points noirs
- le lieu de dépôt des déchets

La Commune prendra à charge également le drink de fin de journée (boissons et tartes). Diégo prendra contact avec Laurent Saublens pour savoir si l'on peut l'organiser dans ses murs à Gastuche.

Il a été proposé de faire une tournante dans les différents villages pour le drink de fin de journée car l'année passée les participants du village de Néthen ont préféré rester chez eux plutôt que de se déplacer à Gastuche (à réfléchir).

Communication

Une première communication doit être mise en place pour trouver des ambassadeurs pour chaque village (cfr point ambassadeurs).

Pour informer de l'événement :

- Réalisation d'une **affiche** : la même que l'année passée (si accord pour réutiliser le dessin)
- **Format A3** et si possible **A1 ou A0** (s'il y a la possibilité de mettre ces affiches en bord de routes sur des panneaux communaux)
- Réalisation d'une **affiche « Je participe »** à mettre à sa fenêtre, à sa voiture,...
- Réalisation d'un **logo/label** (Diégo est sur le coup !)
- Réalisation d'un **carton d'invitation** à participer qui serait distribué par les ambassadeurs à leurs voisins
- Réalisation d'un **article dans la première édition du bulletin communal** de 2015 (attention, je ne connais pas encore les dates de distribution)
- Utilisation de **facebook**
- Envoi **communiqué de presse**
- Insertion de l'événement sur le **site internet communal**

Divers

- Demander à Charles d'être présent à la prochaine réunion pour discuter du projet pédagogique et présenter les différents points noirs de la commune.
- Se renseigner sur le coût de vareuses avec le logo de Propriété

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Convivialité et solidarité » Jeudi 27 novembre 2014

Présent(e)s :

Alain Clabots, Luc Coisman, Laetitia de la Kethulle, Dimitri Dewilde, Jean-Marie Dresse, Thierry Lederer et Denis Marion

Ordre du jour

- Créer une plateforme des associations
 - Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance
-

Créer une plateforme des associations

Luc Coisman explique qu'il y a déjà des choses qui sont mises en place comme le site internet ou le guide communal. Lors de la mise à jour de ces moyens de communication, Il sera important que l'on développe la partie associative.

Il est précisé que si une plateforme voit le jour, celle-ci devra se trouver sur le site internet officiel de la commune. Le site communal permettant d'avoir des « minis-sites intégrés», cela ne poserait pas de problème.

Cette plateforme pourrait accueillir comme information :

- la liste des associations
- un agenda de leurs événements (pour éviter d'en avoir plusieurs aux mêmes dates)
- les documents nécessaires à l'organisation d'événements sur la commune (comment avoir du matériel à prêter, comment obtenir une salle, quelles sont les documents à remplir, les personnes de contact à l'administration ... - check-list)
- les démarches à réaliser pour une association (création d'une asbl, les statuts...)
- motiver les personnes à devenir bénévoles et à s'impliquer

Avant de travailler sur cette plateforme, il faut :

1. **collecter un maximum d'information sur les associations présentes sur le territoire.** Pour ce faire, Caroline créera un Excel reprenant les informations suivantes : nom de l'association, type d'association, statut, responsable, coordonnées, site internet. Ce document sera partagé au groupe via Google Drive afin que chacun puisse le compléter.
2. Une fois ce tableau complété, le **groupe de travail se réunira pour finaliser ce listing** et ainsi préparer la réunion où l'on accueillera toutes les associations.
3. **organiser une réunion où le monde associatif sera invité** afin de savoir si cette plateforme pourrait devenir un outil intéressant pour eux et également savoir ce qu'il souhaiterait retrouver comme information dessus.

Divers

- Il est proposé de relancer le monde associatif dans le cadre de la semaine du Bien-Vivre.
- Il faudrait se renseigner auprès de l'Office du Tourisme pour savoir s'il souhaite relancer le souper des Présidents

Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance

Un topo de la situation existante est réalisé:

En 2012, on a recensé 101 naissances ;

En 2013, on a recensé 107 naissances ;

En 2014 (jusqu'au 15 novembre) on en a recensé 97.

Avec actuellement comme lieux d'accueil sur le territoire communal :

- la crèche communale pouvant accueillir 36 enfants à Grez-centre et 10 enfants à Pécrot ;
 - la crèche du Centry pouvant accueillir 30 enfants ;
 - 3 accueillantes autonomes pouvant accueillir chacune 4 enfants ;
 - 3 accueillantes conventionnée pouvant accueillir chacune 4 enfants.
- Il y a donc 90 places équivalents temps pleins (ETP) sur la Commune de Grez-Doiceau.

Dans un avenir proche, il y a un projet d'intégrer une crèche à la ZACC de Gastuche pouvant accueillir à nouveau 36 enfants ETP. Alain Clabots précise qu'à l'époque la Province voulait bien mettre deux locaux à disposition pour les accueillantes dans la ZACC de Gastuche.

Le groupe de travail constate qu'il y a beaucoup de demandes mais que l'offre ne suffit pas. De plus, la création de crèche coûte cher.

Plusieurs réflexions/propositions sont réalisées :

- mettre un local clé sur porte à disposition des accueillantes (cfr Incourt)
- mettre sur pied un projet intergénérationnel
- créer une page sur la petite enfance dans le bulletin communal

Une brochure avait déjà été réalisée en 2011 reprenant diverses informations pouvant intéresser les futurs parents. Celle-ci est actuellement en correction.

A la suite d'un débat entre les membres, il a été décidé **d'organiser une réunion avec tous les intervenants de la petite enfance** afin de réfléchir ensemble à cette fiche-projet.

Les acteurs concernés sont :

- les directrices des crèches
- les accueillantes conventionnées (cfr ISBW)
- les accueillantes autonomes
- l'ISBW
- l'ONE
- le CPAS et son service destiné à la petite enfance

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité » Jeudi 4 décembre 2014

Présent(e)s :

Luc Coisman, Philippe Dendoncker, Dimitri Dewilde, Jean-Marie Dresse, André Godfroid, Paul Gruszow, Cécile Huyberegts, Thierry Lederer, Denis Marion, Christian Van Hee, Thierry van Zeebroeck

Ordre du jour

- Mettre sur pied un "contrat des chemins et sentiers"
-

Mettre sur pied un "contrat des chemins et sentiers"

Pour rappel, la fiche-projet se compose de 3 parties :

- Réalisation d'un inventaire des chemins et sentiers.
- Mise en place d'un comité de gestion.
- Elaboration d'un programme d'actions.

Durant la réunion, on rappelle l'existence d'un document inventoriant les chemins et sentiers de notre commune par un groupe de bénévoles. Ce document a été réalisé sur base de l'Atlas. Il faudrait le remettre à jour, le numériser et l'officialiser. Ce travail de vérifications pourrait être réalisé par une association externe. Le coût pourrait être pris en charges en partie par le subside PCDR de la fiche. Denis se renseigne chez « sentier.be » pour voir s'ils peuvent faire ce travail.

Attention, ce document devra prendre en compte l'état actuel des chemins.

Un nouveau décret a vu le jour reprenant un certain nombre d'actions à mettre en place et précisant de nouvelles notions. Suite à ce décret, il a été proposé d'organiser une conférence qui serait animée par un membre de l'asbl Sentiers.be (seront invités les membres du PCDR, du PCDN, de la CCATM, les conseillers communaux, les agriculteurs, certains clubs sportifs comme le vélo clubs blancs gilets ou Je cours pour ma forme...). Denis se renseigne sur la disponibilité de cette personne.

Une discussion a lieu sur le cadastre existant et sur la valeur de ce document.

Il est également rappelé que ce document doit nous permettre de réaliser des liaisons. Notre rôle n'est pas de travailler sur les chemins et sentiers qui, à ce jour, ne seraient plus existant. Si nous sommes confrontés à une telle situation lors de la mise en œuvre du programme d'actions, nous aviserons à ce moment-là.

Il est proposé, en parallèle, de la mise à jour du cadastre (qui prendra un temps certain), de travailler sur le comité de gestion et sur l'élaboration d'un programme d'actions.

Ce comité de gestion sera composé (au stade de la proposition/ce n'est pas définitif):

- un représentant de l'Office du Tourisme ;
- un représentant du vélo club Blancs Gilets ;
- un membre du monde équestre ;
- un membre de Je cours pour ma forme ;
- un membre de l'asbl sentiers.be.

Dans la fiche-projet, les personnes suivantes avaient également été citées :

- un représentant du pouvoir communal (échevin de la mobilité, de l'environnement, du tourisme ou des loisirs) ;
- un employé de l'administration communale (service environnement et/ou travaux) ;
- un représentant de la Province du Brabant wallon (service technique compétent en matière de voirie)
- un représentant de l'Office du Tourisme) ;
- un représentant de la police locale ;
- un représentant du groupe sentiers du PCDN ;
- un membre de la CLDR (hors ¼ communal)
- un membre de la CCATM ;
- un représentant des agriculteurs ;
- un ou plusieurs représentants des associations actives dans le domaine de la mobilité, de l'environnement, des loisirs et/ou du tourisme (notamment les Amis du Parc de la Dyle).

Certaines propositions réalisées dans la fiche-projet ne nous semblent pas appropriées.

Un membre rappelle, qu'à l'époque, l'objectif de la fiche était de réfléchir à ce que l'on voulait faire de nos chemins et sentiers. Cette réflexion doit rester une priorité.

Concrètement et pour les prochaines réunions :

1. Un responsable de l'asbl Sentiers.be sera invité au groupe de travail afin de nous aider à préparer au mieux cette fiche-projet (en attente d'informations de Denis Marion et des possibilités de l'asbl Sentiers.be)
2. une deuxième date sera proposée pour organiser cette conférence relative au nouveau décret

A la prochaine réunion, il est demandé que l'on apporte la carte qui a été réalisée par les bénévoles.